

## Compte rendu du Conseil Municipal du 11 février 2022

**Absents : Messieurs ARAUJO, CATALAA, DUPONT et LEVEL**

**Absente excusée : Madame POUYOUNE-HORGUE**

Madame RULLIER est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ajoute que le point N°2 relatif à la convention AMO avec l'APGL pour les travaux à l'église n'est pas nécessaire car nous n'avons pas reçu les documents c'est pourquoi il est retiré de l'ordre du jour.

### 1. Approbation du compte rendu de la séance du 10 décembre 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte-rendu de la séance du 10 décembre 2021.

**Voté à l'unanimité**

### 2. Demande Subventions Travaux Eglise

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la chute des blocs de Pierre en aout 2021, d'autres pierres depuis sont tombées au niveau des arcs boutants de l'église. Les zones ont été sécurisées, une prise de mesure des fissurometres effectués.

Monsieur le Maire précise que le sol est argileux.

Madame SEGUIN rejoint la séance.

De plus nous avons sollicité l'APGL pour nous assister dans cette opération de mise en sécurité et travaux de réhabilitation de l'église.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire présente le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel :

**Projet d'investissement :**

Natures des dépenses	Montant HT en €
TRAVAUX :	
LOT N° 1 DESAMIANTAGE	10 000,00
LOT N° 2 ECHAFAUDAGE	20 000,00
LOT N° 3 GROS-OEUVRE	290 000,00
LOT N° 4 PLATRIERIE	30 000,00
LOT N° 5 PEINTURE	45 000,00
LOT N° 6 RESTAURATION D'ART	30 000,00
ACTUALISATION	21 250,00
TOTAL TRAVAUX H.T.	446 250,00
T.V.A. 20 %	89 250,00
TOTAL TRAVAUX T.T.C.	535 500,00
FRAIS D'ETUDES ET DE CONTROLE	
MAITRISE D'ŒUVRE compris BUREAUX D'ETUDES	

STRUCTURES (dont 3 091,00 € pour le présent avant-projet)	46 365,00
COORDONNATEUR SECURITE	3000,00
TOTAL FRAIS D'ETUDES ET DE CONTROLE H.T. T.V.A. 20 %	49 365,00
TOTAL FRAIS D'ETUDES ET DE CONTROLE T.T.C.	9 873,00
	59 238,00
ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE 23 789,52 €	23 789,52
TOTAL FRAIS ETUDES ET ASSURANCE D.O. T.T.C.	83 027,52
<b>TOTAL OPERATION TTC 618 527,52 €</b> <b>COUT TOTAL PREVISIONNEL H.T DE</b> <b>L'OPERATION 519 404,52 €</b>	<b>618 527,52</b> <b>519 404,52</b>

### Plan de financement :

Subventions sollicitées	Montant en €	%
DETR : (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ou DSIL (Dotation de soutien à l'investissement Local) Eglise sécurisation et rénovation	207 761,80€	40 %
Conseil Départemental (30% plafond de 400 000€)	120 000,00€	23,10 %
Diocèse de Bayonne Fondation du Patrimoine Sauvegarde de l'Art Français	87779,36€	16,90 %
Autofinancement	103 863,36 €	20 %
<b>Total :</b>	<b>519 404,52€</b>	<b>100%</b>

**Voté à l'unanimité**

### 3. Demande fond friche Bâtiment Pignard

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la démolition programmée de l'usine Pignard.

Une fois réalisé, la société DOMOFRANCE, lancera la réhabilitation du terrain par la construction de 10 logements à mixité sociale. Cette réalisation est en cours d'étude par leur service et selon le calendrier qu'ils nous ont transmis :

2022 : Démolition par la commune et consultation MOE par DOMOFRANCE

2023: Appel d'offres et début des travaux

2024 : Livraison des logements

Monsieur le Maire explique qu'un fond friche a été lancé en partenariat par la Région et l'État, il le présente et propose de le solliciter.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire présente le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel :

#### Projet d'investissement :

Natures des dépenses	Montant HT en €
TRAVAUX :	
• DESAMIANTAGE :	26 013,00
• DEMOLITION :	13 299,00
<b>TOTAL HT :</b>	<b>39 312,00</b>

#### Plan de financement :

Subventions sollicitées	Montant en €	%
Fond Friche	15 724,80€	40 %
Autofinancement	23 587,20€	60 %
<b>Total :</b>	<b>39 312,00€</b>	<b>100%</b>

**Voté à l'unanimité**

### 4. Remboursement cadeaux aînés

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la facture du 28 janvier 2022 de CARREFOUR à LESCAR pour l'achat de 13 plaids et la facture du Journal de Naissance N° FA038069 du 30/01/2022 pour l'achat de 7 journaux réglée par Madame TOULOU Delphine par carte bancaire correspondant aux cadeaux des aînés.

Il souligne que les cadeaux sont toujours renouvelés et de bon goût. Les journaux sont très bien faits et les plaids appréciés. Il félicite la commission.

Monsieur BARRAQUE ajoute que le premier plaid offert, la dame était ravie.

Le montant total dépensé par Madame TOULOU est de 231,84€ réparti comme ci-dessous :

- 62.40€ pour les 13 plaids
- 169.44€ pour les 7 journaux

Il précise qu'elle a réglé cette facture car la commune ne possède pas de compte dans ces magasins. Il convient donc de lui rembourser cette somme.

## ***Voté à l'unanimité***

### **5. Mise à jour tableau des effectifs**

Le Maire explique que le tableau des effectifs doit être mis à jour afin de tenir compte uniquement des postes pourvus. En effet, afin de tenir compte des besoins et des grades lors des recrutements, des emplois permanents ont été créés lors des mouvements du personnel que cela soit :

- suite à la démission le 05/07/2016 de l'adjoint technique principal de 2ème classe, emploi d'agent restauration à temps complet
- suite à la démission le 31/10/2017 de l'adjoint technique principal de 2ème classe, emploi d'agent polyvalent des services techniques à temps complet
- suite au départ à la retraite le 31/05/2018 de l'adjoint technique principal de 1ère classe, emploi d'agent polyvalent des services techniques à non-complet (17,5h/semaine)
- suite à l'avancement de grade le 30/09/2019 de l'adjoint administratif, emploi de secrétaire de Mairie et agent en charge de l'APC à temps complet
- suite à la mutation le 16/05/2021 de l'adjoint administratif principal de 2ème classe, emploi de secrétaire de Mairie et agent en charge de l'APC à temps complet

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs, il propose désormais de supprimer ces 5 emplois redondants avec ceux créés pour les remplacer.

## ***Voté à l'unanimité***

### **6. Questions diverses**

- Restes à réaliser 2021 : Monsieur le Maire présente les RAR 2021
- Travaux 2022 : Monsieur BARRAQUE précise :
  - Le programme voirie 2021 était élevé, celui de 2022 sera moins conséquent, avec le chemin derrière le pic, Montoulieu, Pelec, un enrochement au chemin de la Serre
  - Le mur route de Bosdarros
  - A cela vont s'ajouter l'école avec la restauration et l'église
  - Le projet de réfection de la cour d'école
  - Une demande de matérialisation de l'accès à l'école par le chemin Las Bignes
- Rencontre avec les conseillers départementaux le 1<sup>er</sup> février, alors que le 30 janvier, un accident aux carrefours des RD 936 et 934 avait lieu. M. le Maire présente les propositions du département. Au carrefour des départementales RD 934 et 936, des panneaux 50 seront mis en place à l'entrée et la sortie de la commune, un radar pédagogique mis à disposition et devenant propriété de la commune.
- Madame TOULOU rend compte du conseil d'école en date du 8 février, un retour positif sur les agents, la gestion du Covid. Le défilé du carnaval est prévu le 18 mars.

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 064-216404632-20220401-2022\_006-DE

- La commune a reçu une demande pour la mise en place d'un skate park. Le conseil municipal souligne la démarche et propose de répondre et de les rencontrer le vendredi 4 mars à 18h.
- Groupama propose une formation relative aux gestes qui sauvent. Monsieur le Maire propose aux conseillers d'organiser une séance.

**Fin de séance : 21h30**